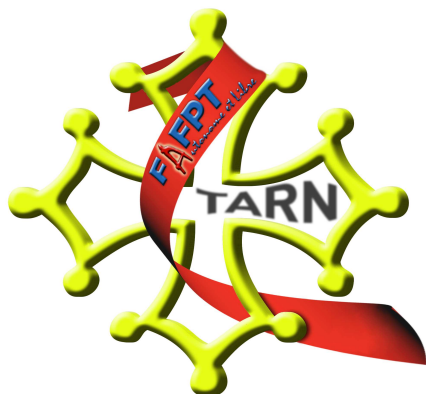




Syndicat Départemental Autonome des Territoriaux du Tarn.

Section **FA-FPT** de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Novembre 2008Novembre 2009 un an déjà !

Rétrospectivement, la rentrée **2008** avait été celle de tous les dangers pour la **FA-FPT**.

Beaucoup de forces (surtout syndicales) s'étaient liguées, pour que la **FA-FPT** disparaisse de la C2A, à l'occasion des élections professionnelles de novembre 2008.



La **FA-FPT** a dû lutter jusqu'au dernier moment pour que toutes ses listes de candidats soient déclarées recevables. Avec un beau résultat au bout.

Un an après, la **FA-FPT** a pris toute sa place dans les structures de la collectivité (Comité Technique Paritaire, réunion mensuelle, ...) comme dans les structures Départementale et Régionale (Commissions Administratives Paritaires, Commission de Réforme, Comité Régional d'Orientation du CNFPT, conseil régional de discipline de recours).

En dehors du cadre purement institutionnel, lors de cette rentrée **2009**, la **FA-FPT** poursuit son développement.

Dans l'ensemble des services de la C2A, des équipes **FA-FPT** gonflées à bloc ! Les dossiers revendicatifs ne manqueront pas : régime indemnitaire, refonte des grilles indiciaires, promotions, grippe A(H1N1), des ratios, etc.

Compte Rendu Comité Technique Paritaire du 19 octobre

La collectivité a proposé que la FA-FPT assure les fonctions de secrétaire adjoint pour ce Comité Technique Paritaire afin de faire jouer l'alternance. La C.G.T. s'y est opposée et a renouvelé son souhait d'être la seule organisation syndicale à pouvoir être désignée « secrétaire adjoint » de séance.

La FA-FPT s'étonne du peu de pluralisme syndical dont fait preuve cette organisation, tendant vers l'hégémonie et le totalitarisme. D'autant que le secrétaire adjoint n'a aucune influence

Bilan du fonctionnement de la nouvelle organisation du pôle technique d'Atlantis

Monsieur BECAUD, directeur du Centre Nautique Atlantis présente le bilan du premier semestre de cette mise en place après différentes réunions avec les élus, l'administration, le personnel et les syndicats FA-FPT et CGT.

Suite à cette présentation la FA-FPT fait remarquer qu'il est difficile de pourvoir au remplacement des agents malades du Pôle technique. Par conséquent La FA-FPT propose d'ouvrir un poste supplémentaire d'agent polyvalent pour donner

de la souplesse aux services Technique et entretien.

Le Directeur du Centre Nautique propose de former un agent d'entretien pour la partie technique.

Dans cette organisation, il est demandé pour des raisons d'hygiène à tout le personnel de prendre ses repas dans le local prévu à cet effet et non plus à l'atelier.

La FA-FPT demande à ce qu'il n'y ait aucune exception à cette règle.

La FA-FPT demande où en est le remplacement de l'agent du Pôle technique. L'administration répond qu'un appel à candidature vient d'être lancé.

Tableau des effectifs

La FA-FPT fait remarquer aux représentants de la collectivité présents que le document « tableau des effectifs » est incomplet.

L'administration nous informe qu'elle nous fera parvenir par courrier le tableau complet des effectifs.

En raison de ce manque, la FA-FPT s'est abstenue.

Pandémie grippale

Le document final nous est présenté par la collectivité et nous informe

qu'il sera envoyé par courrier à tous les agents.

La FA-FPT n'a aucune remarque à faire sur les



documents présentés.

Document unique Transports Urbains

L'administration nous présente les documents uniques des Transporteurs Urbains concernant

le poste de travail de conducteur et de régulateur conçu en collaboration avec les agents ACO.

Ce document a été élaboré pour être en conformité avec les textes.

La FA-FPT n'émet aucune remarque sur les documents présentés.

Transferts de compétence

L'administration nous fait une projection vidéo sur le dossier relatif aux transferts de compétences en cours d'étude : la voirie et l'assainissement.

Après cette présentation il ressort qu'un calendrier de travail a été élaboré par les élus pour définir les modalités de transfert. En tout état de cause ce transfert prendra effet au 1^{er} janvier 2010

La FA-FPT va demander un rendez-vous aux élus en charge de ces dossiers, avec comme objectifs l'harmonisation vers le haut pour les agents transférés et déjà en place ainsi que le maintien voire le retour en régie des services transférés.

Depuis 2007, la FA-FPT se bat pour de véritables carrières linéaires passant par un ratio de 100% pour la catégorie C. Aujourd'hui –il était temps- nous sommes agréablement surpris de voir l'autre syndicat nous rejoindre sur cette revendication.

CHIFFRES CLES

SMIC (Montants au 1er juillet 2009)

- montant brut SMIC horaire : 8,82 euros - montant mensuel brut SMIC sur la base légale de 35H : 1 337,73 euros

Point d'indice Fonctions Publiques (Montants au 1er juillet 2009)

- Valeur du point brute : 4,5934 Euros - salaire minimum FP (IM 292 à partir du 1/07/09) : 1 341,29 euros bruts

LES REVENDICATIONS

N'AVANCERONT PAS SANS VOUS

**Si vous partagez notre conception
d'un syndicalisme libre et
apolitique POUR DEFENDRE ET FAIRE
EVOLUER NOS DROITS**

**Rejoignez la FA-FPT, le seul
syndicat qui s'occupe
exclusivement des TERRITORIAUX,
titulaires et non titulaires.**

Contact FA-FPT du Tarn

☐ Je souhaite me renseigner ☐ Je souhaite adhérer
Catégories C : 52 € par AN - Catégories B : 64 € par AN –
Catégories A : 76 € par AN (Déductible à 66% des impôts)

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... ☎ :

Mail :

Service :

A remettre à un(e) délégué(e) FA FPT ou à renvoyer à
FA-FPT du Tarn ☐ Hôtel du Département
Lices Georges Pompidou - 81 013 ALBI Cedex 09
06.42.84.56.99

Saint Juéry, le 22 octobre 2009